

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-114 DU 22 FEVRIER 1999

Chargeant Madame Marie Elise GBEDO,
Ministre du Commerce, de l'Artisanat et
du Tourisme, de l'intérim de Monsieur John
IGUE, Ministre de l'Industrie et des Petites
et Moyennes Entreprises pour compter du
23 Février 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
Républiquedu Bénin ;

VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats
de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret N° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du gouvernement

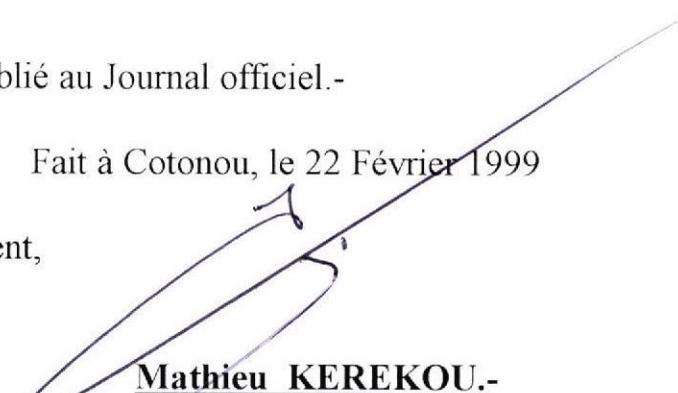
DECRETE :

Article 1er .- Pour compter du 23 février 1999, Madame Marie Elise GBEDO,
Ministre du Commerce, de l'artisanat et du tourisme est chargée de l'intérim du
Ministre de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises pendant l'absence
de Monsieur John IGUE.

Article 2 .- Le présent décret sera publié au Journal officiel.-

Fait à Cotonou, le 22 Février 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CC 2 CES 2 CS 2 HAAC 2 MIPME 4 MCAT 4
AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DEPARTEMENTS 6 JO 1.-